

Mise à jour Février 2024

ESPAGNE



Nom officiel : Royaume d'Espagne

Capitale : Madrid – 3,3 millions d'habitants

Langue officielle : espagnol

Membre de l'Union européenne depuis 1986, membre des Nations Unies depuis 1955



	Espagne	France	UE (27)	Espagne/France
Superficie	505 983 km ²	643.801 km ²	4.236.350 km ²	78%
Population*	48 Millions	68 Millions	448 Millions	70%
PIB*	1 327 Mrd €	2 642 Mrd €	15 810 Mrd €	50%
PIB par habitant en SPA ^{1*}	86	100	100	86%
Indice de développement Humain**	0,905	0,903	-	<
Rang/indice de développement humain**	27 ^{ème}	28 ^{ème}	-	<
Espérance de vie des hommes*	80,4 années	79,4 années	78 années	+ 1 année
Espérance de vie des femmes*	85,9 années	85,2 années	83,4 années	+ 0,7 année
Taux de fécondité***	1,18	1,84	1,52	- 0,66
Taux de naissances hors mariage***	49,2%	63,5%	41,9%	- 14,3 points
Taux d'emploi masculin – 15 à 64 ans*	69,3%	70,8%	74,7%	- 1,5 points
Taux d'emploi féminin – 15 à 64 ans*	59,5%	65,6%	64,9%	- 6,1 points
Taux travail à temps partiel des femmes*	21,5%	25,9%	28,4%	- 4,4 points
Taux de chômage / population active*	12,9%	7,3%	6,2%	+ 5,6 points
Population en risque de pauvreté avant TS ^{2*}	28,1%	26,9%	25,4%	+ 1,2 points
Population en risque de pauvreté après TS ^{3*}	20,4%	15,6%	16,5%	+ 4,8 points
% en situation de privation matérielle sévère*	7,7%	7,7%	6,7%	0 points
Revenu médian disponible/habitant****	1 324 €	1 890 €	1 531 €	-566 €

Sources : Eurostat - données 2022 (*); Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) - données 2021 (**); Eurostat – données 2021 (***); INSEE – données 2020 (****).

1. Standard de pouvoir d'achat (SPA) : monnaie commune qui élimine les différences de prix entre pays. Cette unité monétaire artificielle permet de se procurer la même quantité de biens et de services dans tous les pays.

2. Transferts sociaux (ou prestations sociales) : transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Les transferts sociaux sont associés à six grandes catégories de risques : la vieillesse et la survie, la santé, la maternité-famille, la perte d'emploi, les difficultés de logement et la pauvreté et l'exclusion sociale.

3. Le seuil de risque de pauvreté est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national.

LA PROTECTION SOCIALE ET LA POLITIQUE FAMILIALE EN ESPAGNE

1. L'ORGANISATION, DEPENSES ET FINANCEMENT

1.1 L'organisation

L'Institut national de la sécurité sociale (*Instituto Nacional de la Seguridad Social (INSS)*) est rattaché au ministère du travail, des migrations et de la sécurité sociale ([Instituto Nacional de la Seguridad Social \(INSS\) - Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones \(inclusion.gob.es\)](https://www.inss.es)) par le biais du secrétariat d'État de la sécurité sociale et des pensions (*Secretaría de Estado de Seguridad Social y Pensiones*), chargé de l'administration des prestations financières du système de la sécurité sociale.

L'INSS gère les indemnités de retraite, les prestations d'invalidité-vieillesse-décès(survivants), les indemnités journalières de maladie et de maternité, les prestations familiales et les prestations de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles. A l'échelon local, il s'appuie sur les agences de la sécurité sociale (*Oficinas de la seguridad social*) qui accueillent physiquement les particuliers et traitent leurs demandes d'allocations. Une fois un dossier validé, c'est l'INSS qui est compétent pour reconnaître à l'intéressé le droit à la prestation demandée et ainsi débloquer le paiement.

Le revenu minimum vital est géré par le gouvernement central espagnol via l'INSS. Les communautés autonomes peuvent cependant signer des conventions avec l'État pour en reprendre la gestion, ce qui est le cas au Pays basque et en Navarre.

1.2 Les personnes couvertes

Le système de protection sociale est composé du régime général qui couvre les travailleurs salariés de l'industrie et du secteur des services, de certains régimes rattachés au régime général, ainsi que de trois régimes spéciaux : le régime des marins géré par l'Institut social de la marine (*Instituto Social de la Marina (ISM)*), le régime des travailleurs indépendants (*Régimen Especial de los Trabajadores por Cuenta Propia o Autónomos (RETA)*), et le régime des mines de charbon.

Les personnes n'ayant pas suffisamment cotisé pour percevoir des prestations sociales contributives peuvent bénéficier d'une couverture minimale accordée sous conditions de ressources dans le cadre du régime non contributif.

1.3 Les dépenses de protection sociale

Les dépenses de protection sociale représentent 28,1% du PIB (35,8% en France)⁴.

1.4 Le financement de la protection sociale

Les prestations sociales sont financées par les cotisations sociales versées par les employeurs et les assurés, ainsi que par les impôts. Les soins de santé et les prestations familiales sont financés par les impôts.

Les cotisations accidents du travail et maladies professionnelles sont à la charge exclusive de l'employeur.

Cotisations au 1er janvier 2023		
Risques	Cotisations sociales employeurs	Cotisations sociales salariés
Maladie, maternité, invalidité, vieillesse, survivants	23,60%	4,70%
Chômage :		
CDI	5,50%	1,55%
CDD	6,70%	1,60%

Source : CLEISS données 2023

Commenté [AMV71]: Il s'agit d'un organe supérieur du ministère, appuyé par un cabinet, qui surveille les organismes de gestion de la sécurité sociale, gère l'organisation juridique du système, les recettes et les dépenses et planifie l'action des entités collaboratrices de la sécurité sociale.

Lien vers l'organigramme : [Seguridad Social: Qui sommes-nous ? \(seg-social.es\)](https://www.inss.es/seg-social.es)

Commenté [AMV72]: Le fonctionnement est le suivant: les demandes d'allocations et les procédures y relatives se réalisent auprès des agences de la sécurité sociale. Une fois le dossier validé, c'est l'INSS qui est compétent pour reconnaître à l'intéressé le droit à la prestation demandée et ainsi débloquer le paiement.

Commenté [O73R2]: à mentionner dans le cœur du document

⁴ Source : Eurostat données 2021

2. LA POLITIQUE FAMILIALE

2.1. Quelques éléments de contexte

Le taux de fécondité est significativement plus faible que celui de la France. L'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant est légèrement plus élevé qu'en France (31,6 ans contre 29,1 ans).

2.2. Les prestations familiales

2.2.1. L'allocation pour enfant ou mineur protégé à charge

Le droit à cette allocation est ouvert aux résidents qui ont à leur charge un enfant mineur atteint d'un handicap d'au moins 33 % ou un enfant majeur atteint d'un handicap d'au moins 65 %.

Sont considérés à charge les enfants qui vivent sous le toit du bénéficiaire et dépendent financièrement de ce dernier. Dans le cas des enfants qui travaillent, leurs revenus annuels ne doivent pas dépasser le salaire minimum interprofessionnel (SMI) en vigueur calculé annuellement.

Les montants annuels de cette allocation s'élèvent à 1000 € pour les enfants mineurs atteints d'un handicap égal ou supérieur à 33%, à 5 439,60 € pour les enfants majeurs atteints d'un handicap égal ou supérieur à 65% et à 8 158,80 € pour les enfants majeurs atteints d'un handicap égal ou supérieur à 75% qui nécessitent l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de leur vie quotidienne.

Pour les enfants mineurs, l'allocation pour enfant ou mineur protégé à charge est versée chaque semestre, en janvier et juillet. Elle est versée mensuellement pour les enfants majeurs.

2.2.2. L'allocation pour naissances ou adoptions multiples

Le droit à cette allocation est ouvert aux familles résidentes en Espagne pour la naissance ou l'adoption simultanée d'au moins deux enfants.

L'allocation pour naissances ou adoptions multiples fait l'objet d'un paiement unique dont le montant dépend du nombre d'enfants nés ou adoptés. Si l'un des enfants est atteint d'un handicap égal ou supérieur à 33%, il est compté deux fois dans le calcul. Pour deux enfants, le montant de la prestation s'élève à quatre fois le montant mensuel du SMI. Pour trois enfants, ce montant est égal à huit fois le montant mensuel du SMI. A partir du quatrième enfant, le montant de cette prestation s'élève à douze fois le montant mensuel du SMI⁵.

2.2.3. L'allocation de naissance ou adoption pour les familles nombreuses, monoparentales et pour les mères atteintes d'un handicap

Le droit à cette allocation est ouvert aux familles nombreuses, aux familles monoparentales, ainsi qu'aux mères atteintes d'un handicap d'un degré égal ou supérieur à 65% pour la naissance ou l'adoption d'un enfant.

L'allocation est versée une seule fois sous conditions de résidence et de ressources. Son montant s'élève à 1000 € pour chaque naissance ou adoption.

2.2.4. L'allocation d'aide à l'enfance

Une aide à l'enfance versée mensuellement pour chaque mineur à charge est prévue pour les personnes vulnérables bénéficiaires du revenu minimum vital (*Ingreso Mínimo Vital* (IMV)) ou qui remplissent les conditions pour en bénéficier. Son montant mensuel s'élève à 115 € pour les enfants de moins de trois ans, à 80,50 € pour les enfants avec un âge compris entre 3 et 6 ans et à 57,50 € pour les enfants avec un âge compris entre 6 et 18 ans.

⁵ Au 1^{er} janvier 2024, le montant mensuel du SMI est égal à 1 080 euros.

2.3. Les services aux familles

En Espagne, le système d'éducation infantile comprend deux cycles : le premier concerne les enfants de zéro à trois ans et le deuxième concerne les enfants de trois à six ans.

Les deux cycles de l'éducation infantile demeurent facultatifs. Le deuxième cycle est gratuit.

En 2022, 48,6% des enfants âgés de moins de trois ans font partie du système formel de garde d'enfants ou d'éducation. En 2021, 96% des enfants âgés de plus de trois ans font partie de l'enseignement préscolaire, étant donné que l'âge de scolarisation obligatoire en Espagne est de six ans.

Commenté [O74]: pourquoi "également" ?

Commenté [O75]: quel est le chiffre pour les enfants de 3 à 6 ans ?

3. L'ASSURANCE MALADIE ET LES CONGES MATERNITE, PATERNITE ET PARENTAUX

3.1. L'assurance maladie

Les soins de santé sont dispensés dans le cadre du service national de santé (*Sistema Nacional de Salud* (SNS)). La qualité d'assuré est attestée par le biais d'une carte personnelle (*tarjeta sanitaria individual*).

En 2021, le coût de l'assurance maladie s'est élevé à 10,60% du PIB⁶.

3.2. Congés et indemnités de maternité et paternité : allocation naissance et soins aux mineurs

Le 1^{er} janvier 2021, l'Espagne est devenue le premier pays au monde à accorder aux mères et aux pères le même congé lié à la naissance d'un enfant, intransférable et rémunéré à 100%. Ainsi, l'allocation de naissance et soins aux mineurs est versée pendant 16 semaines pour chacun des deux parents. Elle est égale à 100% du salaire journalier sur lequel les cotisations ont été versées le mois antérieur à l'interruption de l'activité professionnelle.

Le congé de maternité peut débuter jusqu'à quatre semaines avant la date d'accouchement prévue. Après l'accouchement, une interruption totale de l'activité professionnelle de six semaines est obligatoire. Le reste du congé peut être pris au cours de la première année de vie de l'enfant.

Chaque parent peut prétendre à une semaine d'indemnisation supplémentaire si l'enfant présente un handicap et pour chaque enfant d'une naissance multiple à partir du deuxième.

Commenté [O76]: Préciser que le 1er janvier 2021, l'Espagne est devenue le premier pays au monde à accorder aux mères et aux pères le même congé lié à la naissance d'un enfant, à savoir (comme tu l'écrit) un congé de quatre mois pour chacun des deux parents, à égalité, intransférable et rémunéré à 100%.

4. LES REVENUS MINIMUM GARANTIS

Sous condition de ressources, les personnes vulnérables d'au moins 23 ans peuvent bénéficier du revenu minimum vital (*Ingreso Mínimo Vital* (IMV)). Cette aide vise à prévenir le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi qu'à favoriser l'insertion socio-professionnelle de ses bénéficiaires.

Le droit au revenu minimum vital est conditionné à une résidence préalable en Espagne d'au moins un an. Ce délai ne s'applique pas aux mineurs ayant rejoint le foyer par naissance, adoption, procédure de regroupement familial ou procédure d'accueil, aux victimes de la traite d'êtres humains et d'exploitation sexuelle, ainsi qu'aux femmes victimes de violences de genre.

Le droit à cette aide est également conditionné à l'épuisement préalable par l'intéressé de toutes les autres prestations sociales auxquelles il pouvait prétendre.

Le revenu minimum vital est versé mensuellement. Son montant dépend de la composition du foyer. Ainsi, pour une personne seule, le montant mensuel du revenu minimum vital est de 565,37 €. Il est majoré de 22 % si le bénéficiaire présente un degré d'incapacité égal ou supérieur à 65 %.

Pour un foyer, le montant de 565,37 € est majoré de 30 % pour chaque membre supplémentaire à partir du deuxième, avec un maximum de 220 %. Une majoration supplémentaire de 22% est prévue pour les foyers monoparentaux.

Est également prévue une allocation supplémentaire d'aide à l'enfance, versée mensuellement pour chaque enfant mineur du foyer.

⁶ Source : Eurostat 2021

5. LES AIDES AU LOGEMENT

Dans le cadre du Plan étatique d'accès au logement adopté par le gouvernement pour la période 2022-2025, plusieurs types d'aides au logement ont été mis en place.

Ainsi, sous condition de ressources, une aide générale au logement dont le montant peut représenter jusqu'à 50% du loyer est proposée aux locataires éligibles pour une période maximale de cinq ans. Une aide spécifique représentant jusqu'à 100% du loyer dans la limite d'un montant mensuel de 900 € est prévue pour les personnes en situation de précarité accrue.

Par ailleurs, les personnes avec un âge compris entre 18 et 35 ans peuvent bénéficier de l'aide au logement pour les jeunes d'un montant mensuel de 250 €.

Commenté [O77]: Je me permets une précision sur une règle peu connue. "Aussi" en début de phrase signifie "par conséquent"